

ÉCOLOGIE

SOLIDARITÉ SOCIALE





**UNE LISTE ÉCOLOGIQUE QUI RESPECTE LES
FEMMES ET L'ENVIRONNEMENT ET QUI DIT**

NON

**AUX VIOLENCES SEXUELLES,
SEXISTES ET CONJUGALES**

Mes chères et chers compatriotes,

Du fait de la pandémie, vous avez été obligés de changer drastiquement vos façons de travailler, de sociabiliser, de consommer et d'apprendre, maintenant est venu le temps de faire des choix stratégiques pour votre futur en tant que Français vivant au Canada.

C'est ainsi que les élections consulaires d'octobre 2022 tombent à point car elles vous permettront de choisir des élu(e)s de terrain qui, en plus de vous représenter et de vous défendre, pourront vous fédérer autour de projets citoyens en phase avec vos convictions et vos préoccupations administratives et d'emploi.

Parmi celles-ci, l'écologie, l'urgence climatique et la solidarité sociale sont mises de l'avant par une équipe dynamique sur une liste écologique et apolitique composée de Français de tout horizon avec différents parcours et expériences de vie au Québec et dans les Provinces atlantiques.

À vous d'exprimer votre choix pour cette liste porteuse en votant aux élections consulaires prochaines. Vous disposerez de deux modalités de vote : à l'urne et par procuration samedi le 22 octobre 2022.

Je demeure attentive et toujours à votre écoute et à votre service

Amicalement,

Virginie BEAUDET, Déléguée consulaire à Montréal et Moncton-Halifax 2014-2021

NOS ENGAGEMENTS

Droits des femmes et parité salariale. Maintien du droit à l'IVG. Lutter contre les inégalités, la discrimination raciale et d'identité de genre LGBTQ2S+, le harcèlement et les agressions sexuelles.

Reconnaissance mutuelle des diplômes, des qualifications professionnelles et des métiers français entre la France, le Québec et les Provinces atlantiques.

Encourager l'installation et le développement d'**entreprises françaises vertes non-polluantes**.

Promouvoir de **bonnes pratiques écologiques** dans les établissements scolaires français et les administrations françaises sur le territoire canadien en les rendant écoresponsables.

Soutien de **projets associatifs écologiques**.

Favoriser, dans la mesure du possible, l'**achat d'équipements informatiques reconditionnés** dans les établissements scolaires français et les administrations françaises dans le respect des règles environnementales.

Augmenter le nombre d'agents consulaires pour répondre adéquatement aux demandes et besoins de nos compatriotes (passeports, documents, état civil...).

Rétablissement et **maintien des services de chancellerie** (passeports, états civils et cartes d'identité ...) au consulat général dans les Provinces atlantiques.

Ouverture d'un **lycée français à Moncton et Halifax**.

Adapter les services consulaires aux besoins de ceux qui ne maîtrisent pas la culture numérique et qui ne sont plus en phase avec les développements technologiques.



1. Virginie BEAUDET

Déléguée consulaire à Montréal et Moncton-Halifax de 2014 à 2021.

Ancienne Présidente de l'Association des parents d'élèves du Collège Marie-de-France.

Membre du PARTI VERT DU QUÉBEC.

Bénévole dans la communauté française.



2. Florian EUZEN,

Directeur-adjoint d'un Centre de formation médicale universitaire au Nouveau-Brunswick.

Président de l'Association Française du Canada-Atlantique.

Ancien président de l'Alliance Française du Nouveau-Brunswick.

Membre du PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK.



3. Patricia TULASNE

Comédienne.

Porte-parole du collectif

*LES COURAGEUSES contre les agressions
sexuelles.*

Militante pour les droits des animaux.

4.RÉMI MANTION

5.LAURIANE LAFORGE

6.ANDRÉ BABKINE

7.PASCALE BOUTRY

8.KALOYAN GUEORGUIEV

9.MORGANE DINSE

10.ANDRÉ LACHOIX

11.PATRICIA QUINIO

12.MICHEL LEVRERO

13.EDITH L'HOMME

14.DENIS BOUTRY

15.CÉCILE LE FLOC'H

16.ROBERT NOINAIN



DEUX MODALITÉS DE VOTE :

Vote à l'urne :

Vous pourrez voter en personne en vous présentant entre 08h00 et 18h00 au site de vote dont vous trouverez l'adresse ci-dessous, muni d'une pièce d'identité, ou donner procuration à une personne de confiance :

Le Samedi LE 22 OCTOBRE 2022:

MONTREAL : AU COLLÈGE STANISLAS DE MONTREAL, 760, boulevard Dollard, H2V 3G5

Accès aux personnes à mobilité réduite : 740, boulevard Dollard, H2V 3G5

MONCTON : AU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE, 777, rue Main, suite 700, Moncton, E1C 1E9

OTTAWA : À L'AMBASSADE DE FRANCE, 42, promenade Sussex, Ottawa, K1M 2C9

Pour voter à l'urne, vous devrez justifier de votre identité en présentant l'un des documents listés ci-dessous :

- une carte nationale d'identité française **en cours de validité** ou périmée ;
- un passeport français en cours de validité ou périmé ;
- tout autre document officiel français **en cours de validité**, comportant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance et la photographie du titulaire, ainsi que l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance ;
- une carte d'inscription consulaire **en cours de validité** ;
- tout document officiel **en cours de validité** délivré par un État membre de l'Union européenne, comportant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, et la photographie du titulaire, ainsi que l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance, ou de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Vote par procuration :

Au cas où vous ne pourriez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez dès à présent établir devant un agent consulaire une procuration afin de vous faire représenter le jour du scrutin par un électeur de votre choix (votre mandataire).

La procuration peut également être initiée en ligne via **MaProcuration** (www.maprocuration.gouv.fr) et ensuite être validée devant un agent consulaire. Si depuis le 1er janvier 2022 il n'est plus nécessaire que votre mandataire soit inscrit sur la même liste électorale que vous, il doit être obligatoirement inscrit sur une liste consulaire à l'étranger pour voter pour un scrutin consulaire, et devra venir voter dans le bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué.